

11 rue Espagnon

63500 ISSOIRE

04 73 89 67 38

Via Trajectoire Une orientation personnalisée

PUY-DE-DÔME



Rechercher une maison de retraite sur mesure et s'inscrire sur internet



ViaTrajectoire, site choisi par le Département du Puy-de-Dôme et l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes, pour la gestion de votre dossier d'admission en maison de retraite.

Un service public gratuit, confidentiel et sécurisé







13 rue Berteaux 63000 CLERMONT FERRAND

04 73 15 01 90



Vous recherchez une maison de retraite pour vous ou pour une personne de votre entourage ?

ViaTrajectoire est là ! Effectuez votre démarche en toute confiance. Grâce à ce nouveau logiciel sécurisé, vos demandes d'admission sont simplifiées.

Les avantages

- Des accès contrôlés aux données médicales, réservés uniquement aux médecins,
- Un dossier en ligne pour contacter plusieurs maisons de retraite (Établissement d'hébergement pour personne âgée: les EHPA, Établissement d'hébergement pour personne âgée dépendante: EHPAD, unité de soin longue durée: USLD...)
- Un dossier unique national (CERFA n°14782*01)
- Et toujours l'accompagnement à caractère social afférent par le CLIC comme avec le logiciel

Vous souhaitez l'aide d'un tiers et un accompagnement

Vous pouvez déposer la partie administrative du document CERFA 14732*01 avec votre liste des établissements souhaités au CLIC de votre commune de résidence.

(Voir coordonnées au dos)

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination en gérontologie) et les LIS (Lieux Information Senior) restent vos interlocuteurs privilégiés !

Ou vous adresser directement au <u>Pôle suivi de</u> <u>gestion liste d'attente</u> :

Par mail : viatrajectoire—pa@clic-agglo-clermont.com Par courrier :

CLIC de l'agglomération clermontoise Service VT 13 rue Berteaux 63000 CLERMONT-FERRAND

Tous les 6 mois, vous serez contacté afin de faire un point sur votre situation.

Si votre dossier est créé lors d'une hospitalisation, demander au travailleur social de l'établissement hospitalier de le transférer au Pôle suivi de gestion liste d'attente.

Vous souhaitez vous inscrire et suivre seul votre dossier?

- Rendez-vous sur le site : www.viatrajectoire.fr Cliquez sur ESPACE PARTICULIER,
- Munissez-vous de votre carte vitale, de votre avis d'imposition et d'une adresse mail *(la votre ou celle d'un proche. Elle servira au suivi des demandes).*
- Suivez la démarche en ligne.
- Conservez votre n° de dossier et votre mot de passe,

N° dossier :	
Mot de passe :	

- Renseignez le volet administratif , renseignez votre médecin traitant
- Recherchez et présélectionnez les établissements selon vos critères *(localisation, type d'hébergement, tarification, prestations de confort et soins proposés),*
- Prenez rendez-vous avec votre médecin traitant afin qu'il renseigne le volet médical et le volet autonomie,
- Quand votre dossier est complet, retournez sur le site www.viatrajectoire.fr , allez dans l'onglet «contacter les établissements» pour envoyer votre dossier complet.
- Suivez l'avancement de votre dossier grâce aux alertes emails ou en vous connectant sur

PUY-DE-DÔME

Volet réservé au médecin traitant

Un de vos patients vous sollicite pour son dossier d'a d m i s s i o n e n é t a b l i s s e m e n t d'hébergement pour personnes âgées. Ceci nécessite une intervention de votre part pour le remplissage du volet médical sur le logiciel ViaTrajectoire (service public, gratuit, confidentiel, sécurisé, respectant le RGPD)



Espace médecin libéral

Comment ça marche?

- Tapez www.viatrajectoire.fr dans la barre d'adresse de votre navigateur, sélectionnez le premier site proposé,
- Introduisez votre carte CPS dans votre lecteur
- Cliquez sur « MEDECIN LIBÉRAL »
- Renseignez votre adresse e-mail lors de la première connexion
- Sélectionnez la ligne correspondant au dossier de votre patient
- Complétez le volet médical et, si besoin, le volet autonomie puis validez
- La demande peut être envoyée par votre patient, un professionnel ou par vous-même.

Tableau de bord

Il vous donne accès aux demandes de vos patients et aux réponses des EHPAD en temps réel.

PUY-DE-DÔME

Volet réservé au médecin traitant

Un de vos patients vous sollicite pour son dossier d'a d m i s s i o n e n é t a b l i s s e m e n t d'hébergement pour personnes âgées. Ceci nécessite une intervention de votre part pour le remplissage du **volet médical** sur le logiciel **ViaTrajectoire** (service public, gratuit, confidentiel, sécurisé, respectant le **RGPD**)

Espace médecin libéral

Comment ça marche?

- Tapez www.viatrajectoire.fr dans la barre d'adresse de votre navigateur, sélectionnez le premier site proposé,
- Introduisez votre carte CPS dans votre lecteur
- Cliquez sur « MEDECIN LIBÉRAL »
- Renseignez votre adresse e-mail lors de la première connexion
- Sélectionnez la ligne correspondant au dossier de votre patient
- Complétez le volet médical et, si besoin, le volet autonomie puis validez
- La demande peut être envoyée par votre patient, un professionnel ou par vous-même.

Tableau de bord

Il vous donne accès aux demandes de vos patients et aux réponses des EHPAD en temps réel.

PUY-DE-DÔME

Volet réservé au médecin traitant

Un de vos patients vous sollicite pour son dossier d'a d m i s s i o n e n é t a b l i s s e m e n t d'hébergement pour personnes âgées. Ceci nécessite une intervention de votre part pour le remplissage du volet médical sur le logiciel ViaTrajectoire (service public, gratuit, confidentiel, sécurisé, respectant le RGPD)



Espace médecin libéral

Comment ça marche?

- Tapez www.viatrajectoire.fr dans la barre d'adresse de votre navigateur, sélectionnez le premier site proposé,
- Introduisez votre carte CPS dans votre lecteur
- Cliquez sur « MEDECIN LIBÉRAL »
- Renseignez votre adresse e-mail lors de la première connexion
- Sélectionnez la ligne correspondant au dossier de votre patient
- Complétez le volet médical et, si besoin, le volet autonomie puis validez
- La demande peut être envoyée par votre patient, un professionnel ou par vous-même.

Tableau de bord

Il vous donne accès aux demandes de vos patients et aux réponses des EHPAD en temps réel.

Compléter le volet médical

Conforme au dossier unique national, il n'est accessible qu'aux médecins.

Le remplissage vous permet d'indiquer les éléments médicaux qui auront une incidence sur la possibilité d'admission dans certains EHPAD, EHPA, USLD...

Compléter le volet autonomie

Accessible aux professionnels de santé autorisés, non médecins et médecins.

Vous pouvez remplir ou vérifier la grille d'autonomie (décret AGGIR 2008-821).

Enregistrer et valider

Le bouton «sauvegarder» vous Sauvegarder permet d'enregistrer le dossier et d'y revenir secondairement.

Cliquez sur le bouton «Valider» dès que Valider le volet médical est complètement renseigné.

La rubrique « Pièces jointes» vous Pièce jointe donne la possibilité de joindre des complémentaires (ordonnances. documents courriers spécialisés de votre patient).

Etablissements d'hébergement

Le bouton « Action » est utilisé pour Actions envoyer le dossier aux établissements choisis par le patient.

Compléter le volet médical

Conforme au dossier unique national, il n'est accessible qu'aux médecins.

Le remplissage vous permet d'indiquer les éléments médicaux qui auront une incidence sur la possibilité d'admission dans certains EHPAD, EHPA, USLD...

Compléter le volet autonomie

Accessible aux professionnels de santé autorisés, non médecins et médecins.

Vous pouvez remplir ou vérifier la grille d'autonomie (décret AGGIR 2008-821).

Enregistrer et valider

Le bouton «sauvegarder» vous **Sauvegarder** permet d'enregistrer le dossier et d'y revenir secondairement.

Cliquez sur le bouton «Valider» dès que Valider le volet médical est complètement renseigné.

La rubrique « Pièces jointes» vous Pièce jointe donne la possibilité de joindre des documents complémentaires (ordonnances, courriers spécialisés de votre patient).

Etablissements d'hébergement

Le bouton « Action » est utilisé pour Actions envoyer le dossier aux établissements choisis par le patient.

Compléter le volet médical

Conforme au dossier unique national, il n'est accessible qu'aux médecins.

Le remplissage vous permet d'indiquer les éléments médicaux qui auront une incidence sur la possibilité d'admission dans certains EHPAD, EHPA, USLD...

Compléter le volet autonomie

Accessible aux professionnels de santé autorisés, non médecins et médecins.

Vous pouvez remplir ou vérifier la grille d'autonomie (décret AGGIR 2008-821).

Enregistrer et valider

Le bouton «sauvegarder» vous **Sauvegarder** permet d'enregistrer le dossier et d'y revenir secondairement.

Cliquez sur le bouton «Valider» dès que Valider le volet médical est complètement renseigné.

Pièce jointe

La rubrique « Pièces jointes» vous donne la possibilité de joindre des

complémentaires (ordonnances. documents courriers spécialisés de votre patient).

Etablissements d'hébergement

Le bouton « Action » est utilisé pour Actions envoyer le dossier aux établissements choisis par le patient.